

Interpellation

« Lausanne a soif – où en est la planification des fontaines d'eau potable ? ».

Alexandra Gerber

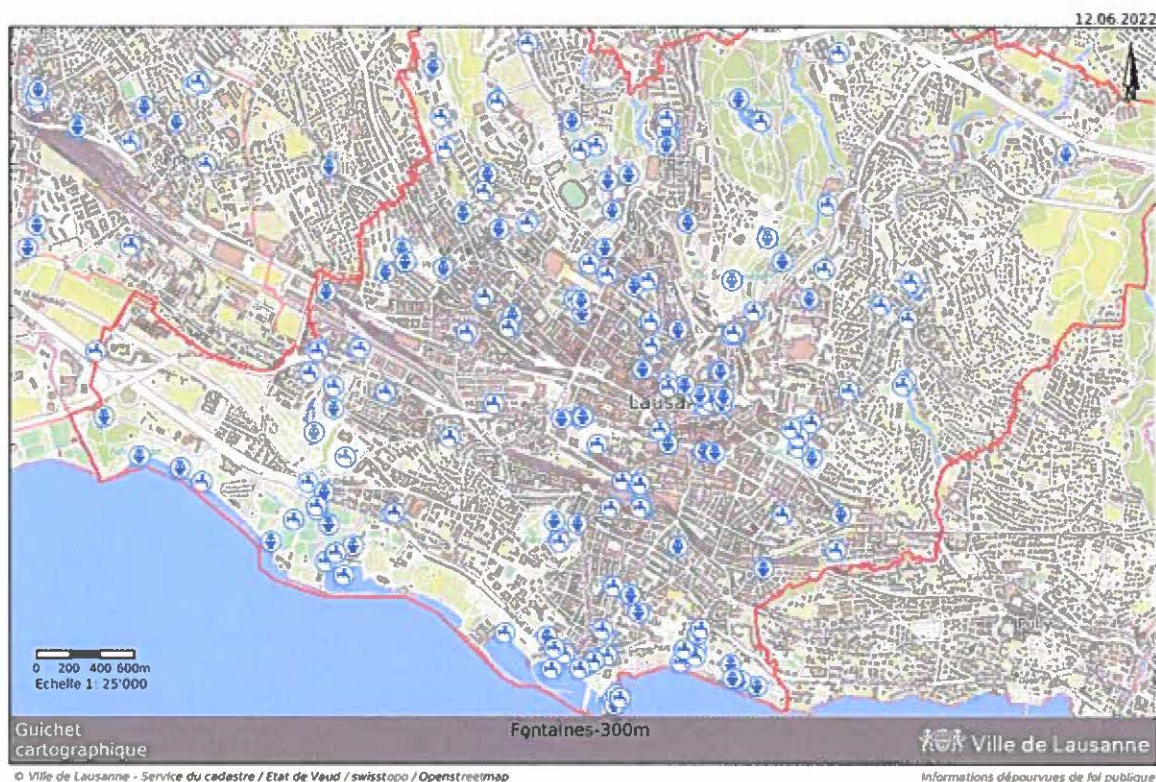
Resumé :

En temps de canicule, une bonne hydratation est indispensable. Pour l'assurer, tout en favorisant la consommation d'eau potable du réseau, l'interpellation s'intéresse à la planification des fontaines d'eau potable, leur emplacement, leur aménagement et la gestion de leurs eaux.

Texte :

Les scénarios climatiques annoncent qu'au fil des ans, les vagues de chaleur seront plus fréquentes et plus intenses à Lausanne. Nous en avons subi les prémices cet été. Une bonne hydratation est indispensable pour y faire face. La ville a indiqué à de multiples reprises vouloir favoriser la consommation de l'eau potable du réseau, de qualité et bon marché, dont le bilan écologique est bien meilleur que pour l'eau minérale, vendue en bouteilles plastiques et impliquant souvent de longs transports.

Or, en pratiquant la ville durant ces journées de chaleur, il n'est pas toujours aisé de remplir sa gourde sur le réseau d'eau potable. Certes, Lausanne dispose officiellement de près de 300 fontaines d'eau potable accessibles au public et d'une carte interactive permettant de trouver le point d'eau le plus proche¹. Toutefois, la carte montre que ceux-ci sont réparties de manière très inégales dans la ville :



¹ <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/eau/fontaines.html>

Par ailleurs, on peut observer, à l'exemple de ce zoom sur le secteur de Bethusy, que les fontaines présentes ne sont souvent pas situées sur les lieux de passages ou d'activité quotidienne :



Enfin, certaines fontaines sont peu commodes pour remplir une gourde. Les commerces privés n'offrent que peu de points d'eau et souvent l'eau de leurs robinets est tiède par défaut.

Dans ses réponses au postulat de Roland Rapaz « De l'eau pour se désaltérer et se rincer les mains sur les places du centre-ville » du 11 février 2009² et à l'interpellation de Benjamin Rudaz et consorts « Fontaines à boire en ville de Lausanne et politique de promotion de l'eau potable dans l'espace public » du 8 février 2018³, la Municipalité s'est prononcée favorable à l'élargissement de l'offre des fontaines à boire dans la ville, notamment dans des lieux de passage tel que stations de métro, gare, parcs publics et places. Elle a promis de l'étudier, de cas en cas et au gré des opportunités qui se présentent, par les services compétents (services du Logement et des gérances, des Parcs et domaines et des Routes et de la mobilité).

Or, la Municipalité s'est récemment engagée dans une ambitieuse stratégie de revalorisation des espaces publics⁴, en souhaitant développer la mobilité active et un centre-ville plus résilient face aux changements climatiques. Dans ce contexte, la mise à disposition de l'eau potable fraîche, gratuite, facilement accessible et bien signalée, pourrait constituer une action concrète pour promouvoir le

² Rapport-préavis No 2009/5, https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=18590

³ https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=45550

⁴ Rapport-préavis 2021/13 « Stratégie de requalification des espaces publics et réponse à quatre postulats relatifs au réaménagement des espaces publics » du 11 février 2021, Préavis 2022/07 « Rues Vivantes II » du 17 mars 2022.

déplacement à pied et l'adaptation aux changements climatiques. Il serait évidemment souhaitable que ces fontaines soient situées sur les lieux de passage, et accompagnées de bancs ombragés et d'autres équipements offrant aux habitants un moment de pause fraîcheur, et ceci non seulement au centre-ville, mais dans tous les quartiers de la ville.

La mise en place de cette mesure d'adaptation pourrait augmenter considérablement la qualité de vie urbaine lors des journées chaudes. En complétant les lieux de rencontre, sans consommation payante, la sociabilité serait renforcée et par la même, la vulnérabilité des personnes qui souffrent le plus des vagues de chaleur serait réduite. Par ailleurs, puisque les mesures d'adaptation et d'atténuation sont souvent convergentes dans les plans climats, un accès facile à l'eau potable réduira la consommation de bouteilles en plastique dont la durée de vie se limite souvent à quelques minutes.

Pour ne pas gaspiller l'eau en temps de sécheresse, il serait souhaitable de munir les fontaines à boire (nouveaux et anciens) d'un "bouton poussoir" pour gérer l'eau à la demande. Il serait en outre utile de ne pas évacuer le surplus d'eau des fontaines dans les canalisations, mais de l'utiliser sur place (infiltration, alimentation en eau des arbres ou des fontaines d'eau non-potable, jeux d'eau pour enfants, etc.).

Questions :

1. Combien de fontaines d'eau potable ont été créées depuis 2018 et où se trouvent-elles ?
2. Quelle est la planification pour développer les fontaines d'eau potable
 - a) en relation avec la revalorisation des espaces publics ?
 - b) dans les lieux de passage importants ?
 - c) dans les quartiers ?
3. Est-il prévu d'accompagner les fontaines d'eau potable par des bancs ombragés et d'autres équipements offrant aux habitants un moment de pause fraîcheur ?
4. Combien de fontaines d'eau potable sont munies d'un « bouton poussoir » ? Peut-on en équiper (une partie) des fontaines existantes ?
5. Peut-on utiliser le surplus d'eau des fontaines au lieu de l'évacuer dans les canalisations ? Existents - t-ils des projets dans ce sens ?

Signatures :

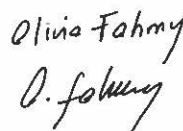
Alexandra Gerber
Sima Dakkus



Olivier Thorens



Sara Gnoni



Olivia Fahmy

